

Compte rendu de la réunion du 6 avril 2017

Présents : Maguy ; Odile ; Bernard ; Patrice ; Bertrand L ; Maria ; Pascale ; Laurence ; Jean-Baptiste.

Vide Grenier : dimanche 23 avril :

Même principe que l'an dernier, mais en simplifiant l'organisation : pas de buvette ; installation des exposants au fur et à mesure de leur arrivée. **JB** prépare les affiches et les flyers à mettre chez les commerçants. **Maguy** récupère les inscriptions. **Odile** réserve les barrières et panneaux et l'arrêté pour le parking. **Bernard, Odile, Patrice et Pascale** seront là le dimanche matin à 7h pour aider **Didier** pour le placement. Bertrand ouvrira le bistrot d'ici à 7h. N'hésitez pas à diffuser le flyer (en fichier attaché)

Descente du Sancy en VTT : dimanche 11 juin.

JB et Lydie s'en occupe sur le même principe que les années précédentes. 40 participants maxi. Le parcours passera par Pessade comme en 2015 sauf s'il y a une manifestation ce jour là (**JB** se renseigne auprès de A Tichit). **Odile** réserve les tables (8) pour le repas et le camion de la mairie et demande à Gérard pour faire le chauffeur. **Bertrand** amènera sa remorque pour les vélos. Le Bistrot d'ici préparera le repas.

Fête du village en musique : samedi 24 juin :

On garde le même principe que les années précédentes : manifestation place des Razes, concert de l'école de musique, repas dansant. **Bertrand** met à disposition le camion du bistrot d'ici pour la buvette. **JB** demande à Yvon de constituer l'orchestre et voit avec Charles pour le concert de l'Ecole de musique. **Odile** réserve les tables (toutes) et s'occupe de la lumière et de l'arrêté pour la buvette. **Laurence** réserve 6 tables des pompiers de St-Amant auprès de Nicolas Jamot. On a une proposition d'un professeur de l'Ecole de musique (H Georges) pour faire un mini concert après celui de l'Ecole de musique : **JB** voit avec lui comment l'organiser. Pour le barbecue, **Jean-Marc** nous confirme s'il peut s'en occuper cette année.

Interquartiers : samedi 1 juillet :

Le programme est calé par le comité d'organisation (**Laurence et Audrey** avec les capitaines de quartiers) : défilé de 11h à midi. Pique-nique de 12h à 14h. Début des jeux (13 maxi) à 14h. Déclaration des résultats vers 19h et repas sur la place ensuite. Gerard B animera la manifestation. Le jury sera composé d'un représentant du CDF par quartier plus Christian Pailloux pour le défilé de chars. Laurence voit avec les commerçants si ils veulent proposer une petite restauration pour le soir. **Odile** réserve les tables de la mairie (toutes). Laurence

réserve 6 tables des pompiers de St-Amant auprès de Nicolas Jamot. Il faut retrouver le trophée à remettre en jeu. Pour la buvette, prévoir des boissons aux couleurs des quartiers (jaune, vert, rouge, bleu). **Laurence** vérifie que la piscine gonflable de Gérard est toujours en état : sinon le CDF en achètera une.

Fête d'automne à Chadrat : samedi 14 octobre.

le projet sera présenté par **Véronique** lors d'une prochaine réunion du CDF.

Sortie photo : à rediscuter avec **Audrey** lors d'une prochaine réunion du CDF. Vérifier que cela ne fait pas doublon avec les animations photo qui ont lieu tous les week-ends.

Téléthon à Chadrat : Chad'art souhaite faire évoluer sa contribution au Téléthon. Le CDF est d'accord pour apporter un soutien logistique, dans le cadre, par exemple de challenge sportifs à organiser avec les Jarrets de la Mone. **JB** prévient Annie Millien.